

Observatoire ANFR du déploiement des réseaux 2G/3G/4G

Plus de 8 000 sites 4G autorisés par l'ANFR en 2016

Maisons-Alfort, le 5 janvier 2017 - L'Agence nationale des fréquences (ANFR) publie aujourd'hui les derniers chiffres de son observatoire mensuel des déploiements des réseaux mobiles.

Pendant l'année 2016, **8 110 sites 4G** ont été autorisés, soit une **moyenne de 32 sites par jour ouvrable**. Plus de **6 500 sites 4G** ont été mis en service par les opérateurs.

Au 1^{er} janvier 2017, **31 180 sites sont autorisés au total, dont 27 090 en service**, pour la téléphonie mobile très haut débit (4G) tous opérateurs confondus.

La progression des **demandes d'autorisation de sites 4G** est restée stable en décembre avec **une hausse de 2,2 %** (2,9 % le mois dernier). Les **misés en service de sites 4G** ont été très soutenues avec **une croissance globale de 5,5 %** (2,3 % le mois dernier).

En France, 4 bandes de fréquences permettent de fournir un service 4G en France :

22 576 sites¹ sont autorisés pour la 4G dans la **bande 800 MHz (+ 2,1 % sur un mois)**.

17 261 sites sont autorisés pour la 4G dans la **bande 1 800 MHz (+ 4,7 % sur un mois)**.

20 381 sites sont autorisés pour la 4G dans la bande **2,6 GHz (+ 2 % sur un mois)**.

480 sites sont autorisés pour la 4G dans la bande **700 MHz (+ 0,6 % sur un mois)**.

Pour mémoire, la bande 700 n'est actuellement disponible pour le très haut débit mobile que dans quelques zones ouvertes le 6 avril dernier. Plus d'informations sur ces zones et les prochaines phases de déploiement : <http://www.anfr.fr/gestion-des-frequences-sites/la-bande-700-mhz/carte-interactive-du-deploiement/#menu2>

Outre-Mer, **985 antennes sont autorisées** pour la 4G : en application des décisions de l'ARCEP de novembre pour le déploiement de la 4G dans plusieurs territoires, les autorisations accordées par l'ANFR au mois de décembre sont restées importantes avec **une augmentation de plus de 50 % du nombre de supports**. Les nouvelles autorisations se répartissent ainsi :

635 sites sont autorisés dans la bande **800 MHz**.

464 sites sont autorisés dans la bande **1 800 MHz**.

129 sites sont autorisés dans la bande **2,6 GHz**.

¹ Certains des sites autorisés dans les différentes bandes de fréquences sont mutualisés et utilisent donc un même support. Ceci explique pourquoi la somme des sites autorisés par bande de fréquences n'est pas égale à la totalité des sites 4G autorisés.

Le bilan des sites 4G **mis en service** en métropole s'établit comme suit :

1. Bouygues Telecom (10 600 sites, + 496 en décembre)
2. Orange (10 038 sites, + 274 en décembre)
3. SFR (9 835 sites, + 730 en décembre)
4. Free Mobile (7 568 sites, + 270 en décembre)

En décembre, les mises en service en bande 800 MHz ont été soutenues avec une croissance de 9 % (5,5 % pour l'ensemble des bandes de fréquences).

Cet observatoire du déploiement des réseaux mobiles est disponible en version cartographique pour suivre les déploiements dans les différents territoires : <http://www.anfr.fr/gestion-des-frequences-sites/observatoire-en-carte/>

Les données de l'observatoire sont également publiées en OpenData sur data.anfr.fr

L'ANFR, établissement public administratif placé auprès du ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, assure la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation du domaine public des fréquences hertziennes. Dans ce cadre, elle autorise notamment l'implantation des sites d'émission sur le territoire français, en veillant à la bonne coordination entre utilisateurs de fréquences et à la compatibilité électromagnétique des stations de toute nature (téléphonie mobile, radio, TV, etc.). L'observatoire du déploiement des réseaux mobiles permet, en se fondant sur ces autorisations, de rendre compte mensuellement par technologie et par opérateur du déploiement de chacun de ces réseaux.

Rejoignez-nous sur :



[twitter/anfr](https://twitter.com/anfr)



[dailymotion/anfr](https://www.dailymotion.com/anfr)



[flickr/anfr](https://www.flickr.com/photos/anfr/)



[linkedin/anfr](https://www.linkedin.com/company/anfr/)